

# TRAIT D'UNION

Sorignois n°9

Avril 2011

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



En Mars comme de coutume, l'équipe municipale prépare les budgets de l'exercice en cours.

Cette année encore, nous confirmons notre volonté d'investir pour l'avenir et devenir une commune attractive, en préservant notre environnement pour garantir une bonne qualité de vie dans notre commune.

Nous avons la volonté d'aider nos familles à vivre harmonieusement en assurant des services de qualité, en équipant nos écoles de matériels modernes, en limitant l'augmentation des tarifs de la restauration scolaire et en proposant de nouveaux services périscolaires.

L'esprit d'entreprendre est une réalité à Sorigny :

- Entreprendre pour que notre commune devienne une petite ville de campagne où il fait bon vivre.
- Entreprendre pour créer des emplois et des richesses pour financer nos missions de solidarité et de services à la population, car l'argent public se fait rare.
- Entreprendre pour que la départementale 910 devienne une artère dynamique comme à la belle époque.

Plusieurs études importantes pour l'avenir de notre commune sont en cours : l'aménagement de la mairie, des programmes d'assainissement et d'eau potable. Les commerçants s'installeront dans leurs nouveaux locaux fin 2011.

Un effort particulier sera fait pour l'entretien de nos routes détériorées par deux hivers rigoureux.

Par ailleurs, nous confirmons notre soutien à la vie associative, soutien qui sera équitablement réparti entre l'ensemble des associations qui animent notre commune tout au long de l'année.

Enfin, vous trouverez dans ce bulletin une enquête sur les besoins d'ouverture de l'ALSH en été et sur un projet d'étude surveillée des devoirs le soir. Je vous remercie d'y répondre. La mise en place de ces services en dépend.

Ce budget 2011, ambitieux mais réaliste, a été construit dans la continuité des trois précédents tout en respectant nos engagements électoraux, dans le seul but

« Que Sorigny soit agréable à vivre pour tous ».

Le Maire  
Alain ESNAULT



Rue de Saint-Branches



Maison des Jeunes



Opération cœur de village  
commerces et logements

# CADRE DE VIE

**PAR DES GESTES QUOTIDIENS, CHACUN PEUT MAINTENIR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE !**

## DÉPÔTS SAUVAGES

Suite aux nombreux abus constatés ces derniers mois dans certains quartiers de la commune, la municipalité vous rappelle quelques règles sur la sauvegarde de notre environnement urbain.

Le règlement sanitaire départemental stipule que "tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritux, de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits". Le même règlement précise également que "l'abandon sur la voie publique ou en tout autre lieu des déchets encombrants est interdit". Ainsi, la commune attend des usagers une plus grande discipline.

## AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA RUE DE SAINT-BRANCHS

Les élus ont pour objectif de mettre en application une politique résolument volontariste en matière d'espaces verts.

Les efforts portent sur différents domaines comme celui du choix des plantations réclamant un entretien plus faible et moins d'arrosage afin de mettre en place une bonne gestion de l'eau, l'augmentation du nombre de massifs en pleine terre et l'introduction des plantes vivaces.

L'objectif visé est celui de rendre le fleurissement le plus harmonieux possible sur l'ensemble du ban communal afin que chacun puisse disposer d'un cadre de vie agréable.

Ce projet, qui s'inscrit dans notre politique de développement durable, a pu être mené à bien grâce à l'équipe de jardiniers très motivée par le fleurissement de la Commune.

Les services techniques municipaux n'ont donc pas ménagé leurs efforts pour l'aménagement paysager du carrefour de la rue de Saint-Branchs et de la rue des Courances. Ils ont réalisé l'étude qui a été validée par les élus et le groupe d'administrés "cadre de vie".

Jean-Christophe GAUVRIT

## DÉCHETS MÉNAGERS ET OBJETS ENCOMBRANTS

Le ramassage des déchets est assuré par la Communauté de Communes - ☎ 02 47 26 26 38. Le dépôt de vos déchets, quels qu'ils soient, sur le trottoir, en dehors des jours de ramassage, est interdit. Afin d'éviter les abus constatés ces derniers mois concernant la sortie des poubelles la veille de la collecte, un petit rappel s'impose : pour éviter la gêne occasionnée par le dépôt anarchique des conteneurs, des horaires de "sortie" et de "rentrée" sont à respecter, faute de quoi le garde-champêtre sera dans l'obligation de verbaliser pour non-respect de l'arrêté municipal.

Les conteneurs doivent être déposés sur le trottoir après 20 heures, la veille du jour de la collecte. Les conteneurs des immeubles collectifs doivent être rentrés au plus tard deux heures après le passage des services de la collecte. Pour les maisons individuelles, les conteneurs pourront être retirés en fin de journée.



## ILLUMINATIONS DE NOËL

Nous avons admiré de belles illuminations, même si l'année 2010 a été moins participative à l'événement.

Nous vous adressons, à toutes et à tous nos félicitations pour votre travail, vos idées, votre talent.

Le jury a donné une appréciation spéciale à Mme Florence DAGORN. Sa décoration relevait entièrement du développement durable : de nombreuses bougies dans des pots de verre ornaient les arbres et la clôture.

Encore bravo à tous pour votre participation aux illuminations de SORIGNY qui ravissent petits et grands.



Annick BOULAIS

# MAISON DES JEUNES

## LES NOUVEAUX LOCAUX

La Maison des Jeunes est maintenant opérationnelle et investie par nos jeunes.

Sa localisation est particulièrement opportune, à proximité immédiate des équipements sportifs :

- gymnase,
- tennis,
- city-stade,
- skate-park,
- et la prairie qui reçoit de nombreuses manifestations,
- également près des terrains de boules permettant la mixité des générations.

Elle est constituée :

- d'une grande salle de 60 m<sup>2</sup>,
- d'une salle d'activités ludiques de 25 m<sup>2</sup>,
- entrée,
- bureau de l'animateur,
- salle de bricolage,
- sanitaires et espaces extérieurs pour les deux roues.



L'ensemble est réalisé aux nouvelles normes thermiques : économies d'énergie/basses consommations et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le coût de cet équipement est de 295 000 € TTC tous corps de métiers confondus.

Cette maison dédiée à la jeunesse qui a été élaborée avec le concours du Conseil Municipal des Jeunes, se veut un lieu de rencontres, découvertes, d'animations et d'écoutes de nos jeunes concitoyens.

Michel CARPENTIER

L'équipement en mobilier et matériel informatique a été acquis par la CCVI pour un montant de 9 886 € TTC financé à 42 % par la Caisse d'Allocations Familiales.

## ACCUEIL JEUNES

### OUVERTURE DU NOUVEAU LOCAL JEUNES

Ça y est ! Le nouveau local jeunes de SORIGNY vient d'ouvrir ses portes ! Ce bâtiment communal à destination des 14 - 17 ans leur permet donc de se retrouver dans un endroit convivial. Ils y trouvent différents espaces (détente, cuisine, jeux, travail et atelier de bricolage) où ils peuvent échanger leurs idées, monter des projets ... et bien-sûr s'amuser ! Ils trouvent notamment à leur disposition un billard, un babyfoot, une table de ping-pong et une multitude de jeux de société, ils y sont encadrés par Christophe l'animateur jeunesse de la Communauté de Communes.

Dans ces "vastes" locaux, une salle de bricolage a même été prévue ! Les nouveaux meubles achetés par la CCVI sont arrivés. Les jeunes Sorignois sont motivés pour faire vivre leur nouveau local.

### DU CÔTÉ DES PROJETS

Pendant les vacances de février les jeunes ont réalisé un film. Ils ont écrit le scénario et préparé le matériel nécessaire au tournage. Les différentes scènes ont été tournées puis le montage final réalisé. Une projection sera organisée dans le nouvel accueil pour ceux qui le souhaitent.

Sinon les junior's boys (junior association) sont toujours aussi actifs et vont organiser une boom au collège, un concert le 7 mai ainsi qu'un séjour pendant les vacances estivales. Ils participeront également à la course de "Caisse à savon" organisée par le service jeunesse de la CCVI pour enfin mettre à l'épreuve leur bolide construit depuis le début d'année !!!

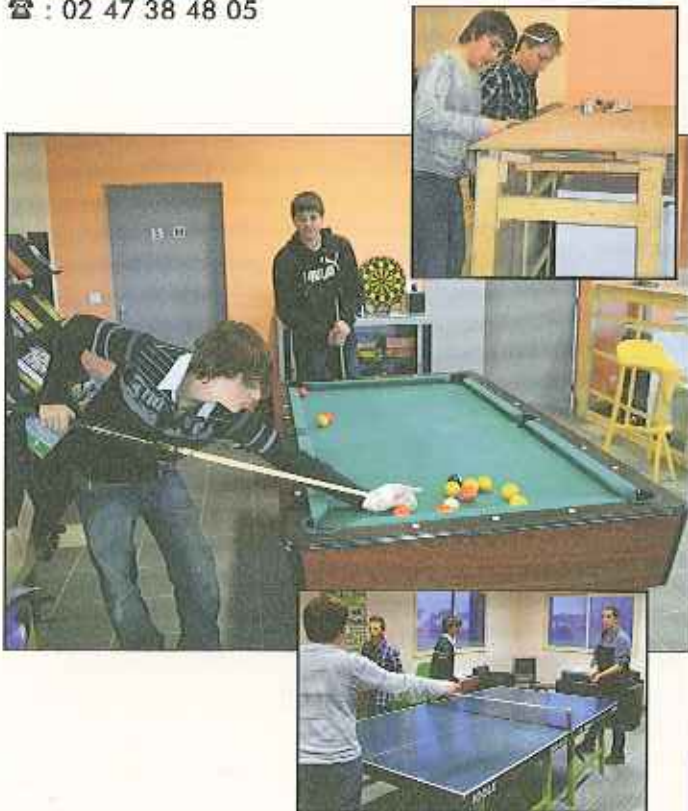
### INFORMATIONS

L'accueil Jeunes est ouvert :

- les mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 19 h
- les mercredis et samedis de 14 h à 19 h
- ainsi que pendant les vacances scolaires.

L'inscription est obligatoire, gratuite et disponible sur le site [www.ccvl.fr](http://www.ccvl.fr) - rubrique jeunesse.

☎ : 02 47 38 48 05



# VIE CULTURELLE

## MÉDIATHÈQUE

### COUP DE CŒUR



Appoline : disparue il y a 8 ans ...

Bande dessinée de Morvan et Layric parue chez Casterman en 2009.

#### Résumé :

Dans une ville ordinaire, un boulanger est sauvagement assassiné. Le mobile du crime est lié à une femme vivant dans les sous-sols de la maison du meurtrier. En enquêtant sur l'affaire, l'inspecteur Wimms, policier mutique, découvrira son existence. Envoûté, il l'écouterait raconter son histoire, celle d'une fillette de 8 ans, kidnappée il y a dix ans et devenue Apolline, brillante et manipulatrice.

L'avis de la médiathèque : En s'inspirant de l'affaire "Natasha Kampusch" le scénariste choisit un thème très noir pour cette bande dessinée policière surprenante où l'enquêteur apprendra que la vérité n'est pas toujours aussi simple qu'il n'y paraît ...



## COMITÉ DE JUMELAGE

Sous l'impulsion de la Municipalité, un comité de jumelage voit le jour à SORIGNY.

Lors de l'Assemblée du 31 janvier 2011, les 18 membres actifs ainsi que les 5 élus désignés lors du dernier Conseil Municipal et le Maire Alain ESNAULT, ont procédé à l'élection du bureau.

Il est composé de :

- Christine COLIN DESBOURDES, bien investie dans la vie communale et participant depuis le début à ce projet, en assure la présidence.
- Elle est aidée par Véronique JOYEUX, vice-présidente.
- Le secrétariat est confié à Mme Marie PAUL.
- Elle est secondée par Mme Marie-France TOUCHARD, secrétaire adjointe.
- M. Claude MÉTIVIER et M. Philippe PARESSANT, trésorier et trésorier adjoint sont élus également à l'unanimité.

Le Maire, Monsieur Alain ESNAULT est le président d'honneur de ce comité.

Les Conseillers Municipaux participant au Comité de Pilotage sont les suivants :

- Annick BOULAIS - Pierrette CRON,
  - Francine GABORIAU - Jacqueline MÉTIVIER
- et Antoine ROBIN.

Enfin, les Écoles y sont représentées par Mme Karine ROUSSILLAT, Directrice de l'École Élémentaire.

Toutes ces personnes sont mobilisées sur la recherche de la ville jumelle et espèrent pouvoir nouer contact très prochainement avec des villes d'Irlande et des Pays-Bas.

Des projets à court, moyen et long terme constituent le programme de ce Comité :

- La participation à la fête de l'Europe le 7 mai,
- La création de cours d'Anglais
- La participation à l'organisation de manifestations Sorignaises dans le but de récolter des fonds.

Le groupe dynamique ainsi constitué s'organise et œuvre pour voir le projet de jumelage aboutir rapidement.

Francine GABORIAU



# CITOYENS À L'HONNEUR

## MÉDAILLES DU TRAVAIL



Les Élus et le Personnel étaient réunis par le Maire, Alain ESNAULT, pour mettre à l'honneur quatre agents communaux qui se sont vus récompensés et félicités au nom de M. le Préfet d'Indre-et-Loire.

Tout d'abord **Nicole GAUTHIER** qui a fait sa carrière à la mairie de SORIGNY recevait la **médaille d'honneur communale échelon vermeil** pour 30 ans de service.

Le 1<sup>er</sup> juin 1979, Nicole GAUTHIER était nommée agent de bureau dactylographe pour aider M. Albert THÉBAULT, secrétaire de mairie.

Progressivement elle a gravi les échelons et grades de la fonction publique territoriale pour arriver aujourd'hui à celui d'Adjoint Administratif Principal 1<sup>re</sup> classe. Elle est notamment en charge de l'état civil et des élections.

**Marie-Anne BONNAFOUX** a été distinguée de la **Médaille d'honneur communale échelon or** pour 35 ans de service.

En 1975, après un mois comme agent de bureau à la Mairie de SAINT-CYR-SUR-LOIRE, elle était recrutée à AZAY-SUR-CHER en tant que secrétaire de mairie. En 1980, elle succédait à SORIGNY à M. Albert THEBAULT admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Aujourd'hui Attachée Principale, elle a notamment en charge la direction des services et les finances communales.

En 1980, **Joël GARNIER** avait une expérience professionnelle dans les milieux de l'arboriculture et de la voirie.

Il fut donc recruté en tant qu'ouvrier d'entretien de la voie publique et des espaces verts.

M. le Maire lui a épinglé la **médaille d'honneur communale échelon vermeil** pour 30 ans de service. Adjoint Technique de 2<sup>me</sup> classe, il est plus particulièrement chargé des travaux de terrassement et d'assainissement.

**Sylvie DUCROTOY** a été décorée de la **médaille d'honneur du travail échelon argent** pour 20 ans de service.

Commençant sa carrière professionnelle dans des entreprises privées de la Région parisienne et de la Champagne, elle postulait en 1991 à un emploi d'agent administratif à mi-temps, transformé en 1997 en un poste à temps complet. Par avancements et promotions successives, elle occupe actuellement un poste d'Adjoint Administratif 1<sup>re</sup> classe dans lequel elle s'est spécialisée dans le domaine de l'urbanisme et des affaires sociales.



De gauche à droite : Nicole GAUTHIER, Alain ESNAULT Maire, Marie-Anne BONNAFOUX, Joël GARNIER et Sylvie DUCROTOY.

# CIToyENS À L'HONNEUR

Edwige et Jacky GUIGNON

En ce début février, la Grillonne et son Grillon ont rangé les casseroles et pliés les serviettes pour, selon la formule consacrée, une retraite bien méritée !

Succédant en 1973 à Hélène BOSSÉE et sa mère Mme LIÉNARD, Edwige et Jacky GUIGNON, alors parents de deux fillettes de 6 et 7 ans, ont peu à peu transformé et amélioré leur établissement. Dans le même temps le bar était installé dans ce qui était précédemment l'écurie et la cuisine y était adossée. Depuis lors, menus travaux et confection de cartes et menus ont été réalisés avec le soutien et l'aide d'amis constants et sincères.

À leurs débuts, la grande salle était comble les samedis soirs pour accueillir les bals d'associations. La gaieté et le divertissement régnaient en maîtres. Les couples se retrouvaient alors pour "guincher" sur des airs d'accordéon. Jacky attendait patiemment la fin de la soirée, dormant assis sur un tabouret !

Progressivement la restauration a pris le pas, tant en ce qui concerne les repas quotidiens que sur les nombreux événements familiaux qui ont été fêtés "au Grillon". Jacky mot d'ailleurs en exergue la fidélité de la clientèle : après avoir été accueillis pour leur repas de mariage, les couples sont souvent revenus pour le baptême de leurs enfants.

Madame aux fourneaux, Monsieur et deux aides au moment du service, chaque jour une trentaine de repas ouvriers étaient alors servis.

En fin de carrière l'effectif était sensiblement supérieur. Edwige et Jacky étaient assistés de cinq permanents : deux cuisiniers, deux serveuses, une polyvalente sans compter les extras.

D'un œil attendri, "les Grillons" louent la serviabilité et le dévouement de chacun et chacune de leurs employés. Ils se souviennent également de la vingtaine d'apprentis formés, avec la satisfaction de savoir que la quasi-totalité d'entre eux est restée dans le métier.

Défilent aussi leurs remises en question et les étapes notoires de leur activité :

- La construction de l'autoroute en 1974 - 1975 qui a augmenté sensiblement le nombre de couverts puis l'achèvement de ce chantier qui a vu diminuer l'activité du fait du départ des ouvriers et de la diminution des usagers de la RN 10.

- Dans le début des années 80, l'aménagement du carrefour a rendu visible le restaurant à une clientèle de passage, apportant ainsi une bouffée d'oxygène.

- La création du Parc de la Grange Barbier et d'Isoparc, l'ouverture de la sortie 24.1 sur l'A10 ont entraîné au quotidien des convives supplémentaires.

Aucun regret pour une vie si bien remplie, enrichie par quatre mandats municipaux pour Jacky. Un bémol toutefois dans le sens où la fonction d'adjoint a parfois été menée au détriment de l'activité commerciale ; un élu se devant d'être irréprochable et impartial.

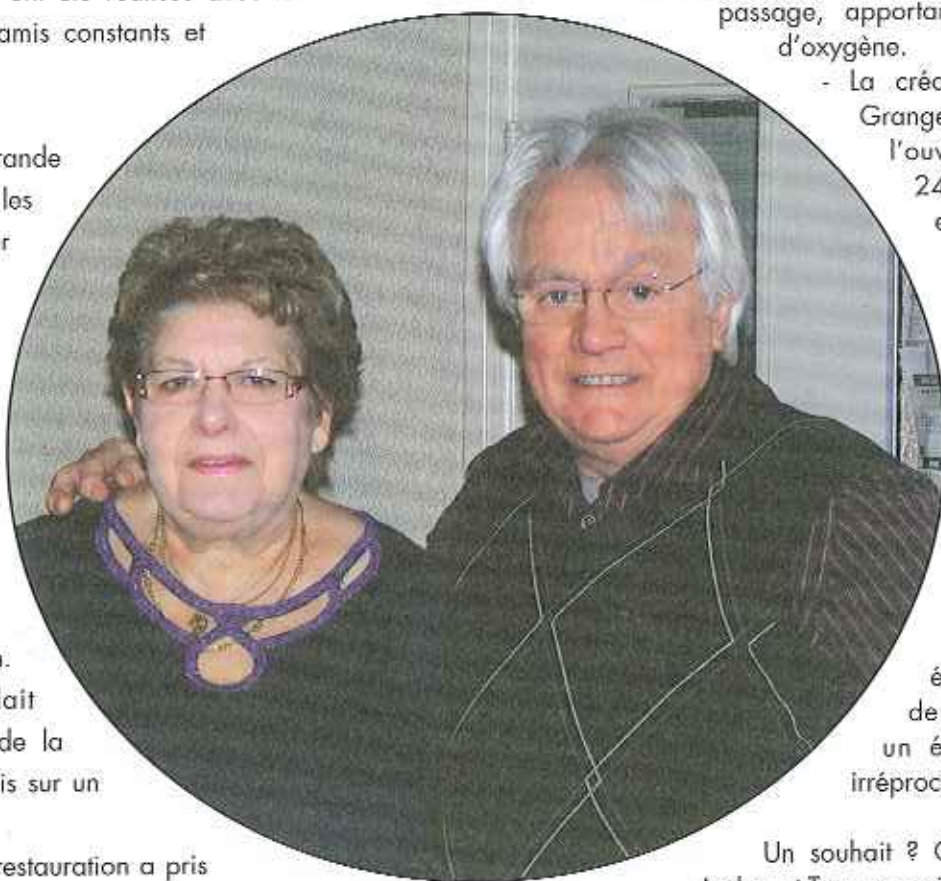
Un souhait ? Que leurs successeurs, Audrey et Tony, connaissent une belle aventure.

Edwige et Jacky font confiance à Audrey pour son investissement et à Tony pour son dynamisme jamais démenti en quatorze ans de maison. Responsable de cuisine depuis quatre ans, il garde un œil vigilant sur son équipe.

La vie sorignoise des époux Guignon ne s'arrête pas là puisque le couple s'est désormais fixé à quelques encablures, profitant avec bonheur de leurs amis et surtout de leurs petits-enfants et de leurs filles auxquelles ils n'ont pas toujours eu la possibilité de consacrer autant de temps et d'attention qu'ils auraient aimé.

Au programme, convivialité, farniente, bref, de quoi être débordés comme tous les retraités qui se respectent !!!

Marie-Anne BONNAFOUX



# LE CONSEIL MUNICIPAL

## DU 22 SEPTEMBRE 2010 AU 16 FEVRIER 2011

### ÉQUIPEMENTS

#### SKATE-PARK

L'entreprise VERNAT TP assurera la réalisation de la plateforme tandis que la Sté 3R FACTORY réalisera le module Skate-park. Coût : 39 163 € TTC.

#### RESTAURANT SCOLAIRE

Un nouveau four à vapeur et une trancheuse à jambon ont été acquis pour le restaurant scolaire afin de remplacer le matériel défectueux ou manquant. Coût : 7 325,50 € TTC.

### BÂTIMENTS

#### MAIRIE

La réhabilitation et l'extension de la mairie ont été décidées. Une subvention est sollicitée auprès des services de l'Etat.

#### MAIRIE ET SALLE DES FÊTES

Le mode de chauffage de ces deux bâtiments a été modifié pour le gaz naturel. L'entreprise ROUSSEAU a été retenue pour réaliser les travaux. Coût : 61 842 € TTC.

### FINANCES

#### SUBVENTIONS COMMUNALES

Deux subventions sont octroyées à l'école élémentaire : 2 000 € pour la mise en place d'un projet "théâtre" et 1 000 € pour l'organisation d'un voyage à la Cité des Sciences à PARIS.

#### CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS

Les emprunts réalisés par Touraine Logement pour la construction des logements avenue du 11 novembre sont garantis par la commune à hauteur de 35 % sur un montant de 232 100 € pendant 32 ans.

### VOIRIE - RÉSEAUX

#### RUE DU CHÂTEAU D'EAU

Des travaux de sécurisation par la mise en place de trottoirs ainsi que l'enfouissement des réseaux vont être prochainement réalisés. Coût 102 646 € TTC.

#### CARREFOUR RUE DES COURANCES ET RUE DE LOUANS

Une subvention est sollicitée dans le cadre des amendes de police. Il s'agit d'assurer la sécurité des piétons dans ce secteur.

#### BALAYAGE

L'entreprise SITA CENTRE OUEST a été retenue pour effectuer seize balayages par an des rues. Coût annuel : 7 769,22 € TTC.

#### DÉLÉGATION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Le contrat d'affermage assainissement se terminant le 31 décembre 2011, une mission de conseil a été confiée à la Direction Départementale des Territoires pour assister la commune dans le choix d'un délégataire.

En ce qui concerne le service d'eau potable, le contrat est prorogé au 31 décembre 2012 compte-tenu de la nécessité de réaliser l'équipement des forages d'Isoparc et d'organiser la rétrocession à la commune de SORIGNY, parallèlement à l'étude de la prise de compétence "eau potable" menée par la CCVI.

#### BASSIN DE LAMINAGE

L'établissement d'un plan topographique a été confié à un géomètre avant l'agrandissement du bassin.

#### PARTICIPATION DE RACCORDEMENT DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT

La participation aux frais de raccordement des maisons anciennes de "Bordebure", ayant déjà un dispositif d'assainissement, a été fixée à 1 087 €.

#### TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT "La Tour d'Isoré" et "Crétinay"

La maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement eaux usées qui seront prochainement exécutés dans ces secteurs, a été confiée au Bureau A2I pour un montant de 8 353 € TTC.

### URBANISME

#### INSTAURATION DU PERMIS DE DÉMOLIR ET MISE EN PLACE D'UNE DÉCLARATION PRÉALABLE POUR LES CLÔTURES

La réforme du droit du sol entrée en application le 1<sup>er</sup> octobre 2007 a réduit le champ d'application du permis de démolir et de la déclaration de clôture.

Afin de contrôler l'évolution du bâti, de préserver le patrimoine communal et d'assurer une cohérence dans l'édification des clôtures, il a été décidé d'instaurer le permis de démolir dans les zones UA, 1AUa et la zone N dans les domaines "Longue-Plaine" et "Montison".

Les clôtures devront également être soumises à déclaration préalable, sauf sur la zone UCz qui devra cependant respecter le règlement du plan local d'urbanisme.

### ENFANCE - JEUNESSE

#### FRAIS DE SCOLARITÉ ENFANTS DE VILLEPERDUE

Une participation de 200 € par enfant et par année scolaire est demandée pour les frais de scolarité des enfants domiciliés à VILLEPERDUE. Ce tarif est similaire à celui demandé par la commune de VILLEPERDUE.

#### MISE À DISPOSITION D'AGENTS COMMUNAUX AUPRÈS DE L'ASSOCIATION HIBOU'CHOU

Les deux adjoints techniques territoriaux sont reconduits dans leurs fonctions auprès de l'association Hibou T'chou qui accueille la garderie périscolaire.

### DIVERS

#### BONS NAISSANCES

La participation qui était octroyée jusqu'alors à l'occasion de la naissance d'enfants dont les parents sont domiciliés sur la commune est supprimée. Elle est remplacée par la remise d'un livret d'accueil aux nouveaux-nés.

#### TARIFS COMMUNAUX applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2011

L'ensemble des tarifs communaux sont consultables en mairie (service finances) ou sur le site : [www.mairie-sorigny.com](http://www.mairie-sorigny.com)

# BUDGET 2011

## VOTE DES BUDGETS 2011

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>COMMUNE</b>	
1 782 097,00 €	3 142 900,88 €
<b>SERVICE DE L'EAU</b>	
129 669,81 €	513 533,00 €
<b>SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	
139 589,56 €	354 752,45 €

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011

Il est décidé de maintenir les taux d'imposition identiques à 2010 :

Taxe	Taux	Produit attendu
Habitation	13.12 %	209 264 €
Foncière (bâti)	18.71 %	454 465 €
Foncière (non bâti)	47.94 %	73 923 €
PRODUIT ATTENDU		737 652 €

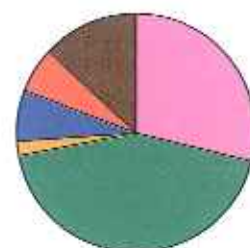
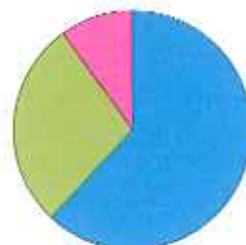
## 1. LES GRANDES MASSES

### Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	62 %	1 098 352 €
Dotations, Subventions, Participations	28 %	504 890 €
Autres produits	10 %	178 855 €

### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	29 %	530 520 €
Charges de personnel	43 %	763 840 €
Charges financières	2 %	28 700 €
Dépenses imprévues	7 %	124 238 €
Virement en investissement	6 %	110 501 €
Autres	13 %	224 298 €

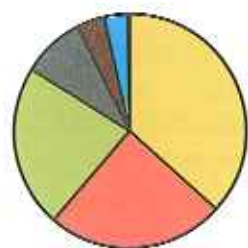
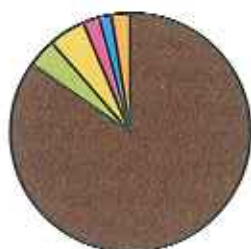


### Dépenses d'investissement

Travaux bâtiments et génie civil	2 669 846 €
dont report 2010 :	147 940 €
Acquisitions terrains	120 238 €
Matériel, équipements,	157 044 €
Capital des emprunts	71 995 €
Études	48 398 €
Autres	75 379 €

### Recettes d'investissement

Virement du fonctionnement	80 000 €
Excédents antérieurs reportés	766 457 €
FCTVA, TLE	98 000 €
Subventions	252 889 €
Emprunts	308 000 €
Divers	308 000 €



## 2. DETTE ET CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Le capital restant dû au 31 décembre 2010 est de 751 414 €. L'annuité 2011 (intérêts et capital) s'élève à 98 048 €.

## 3. LES PRINCIPALES OPÉRATIONS ENVISAGÉES

### Aménagement centre bourg

- Étude	4 500 €
- Acquisitions foncières	118 000 €
- Travaux	326 600 €

### Constructions, aménagements

- Dortoir École Maternelle	115 000 €
- Vidéo-protection école	5 030 €

- Menuiseries École Primaire	22 400 €
- Skate	39 162 €
- Mairie	1 435 200 €

### Réseaux

- Voirie dont Rue du Château d'eau	275 650 €
- Agrandissement bassin de laminage	65 780 €
- Eaux pluviales l'Officière	26 400 €

# INFORMATIONS

## CCAS

Le Conseil Communal d'Action Sociale a renouvelé un de ces membres.

Mme Yvette RENARD, après sept années d'investissement au sein du CCAS a demandé à se retirer. En effet, cessant son activité à l'ADMR, elle souhaite mettre fin à la représentation des retraités et personnes âgées qu'elle effectuait. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement sérieux et régulier. Elle a su argumenter et défendre la cause des personnes âgées sorignaises avec courtoisie, délicatesse et avec la discrétion qui s'impose.



Elle est remplacée dès maintenant par Mme Bernadette SAULQUIN à qui nous souhaitons la bienvenue.



La nouvelle composition du CCAS est désormais la suivante :

- Président : Alain ESNAULT
- Vice-présidente : Francine GABORIAU
- Membres élus : Cécile BLOND,  
Pierrette CRON,  
Jacqueline MÉTIVIER.
- 4 représentants nommés :
  - Associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions : Melle Nathalie BRION,
  - Associations familiales désignée sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales d'Indre-et-Loire : Mme Colette CALANDRE,
  - Associations des retraités et des personnes âgées : Mme Bernadette SAULQUIN,
  - Associations des personnes handicapées : Mme Sandra BRUNET.

Francine GABORIAU

## PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Les demandes de passeports sont à déposer **dans la commune de votre choix** parmi les suivantes : BOURGUEIL, CHAMBRAY-LES-TOURS, CHATEAU-RENAULT, JOUE-LES-TOURS, MONTBAZON, NEUILLE-PONT-PIERRE, PREUILLY-SUR-CLAISE, RICHELIEU, SAINT-AVERTIN, SAINT-CYR-SUR-LOIRE et TOURS.

**VOUS DEVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS  
AVEC LA COMMUNE CHOISIE.**

## ACCUEIL DES ENFANTS EN CAS DE GRÈVE DES ENSEIGNANTS

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'une liste d'une quinzaine de personnes est constituée pour accueillir les élèves en cas de grève des enseignants et qu'en conséquence, ce service est mis en place depuis début 2009.

Bien-sûr, il est préconisé aux parents qui le peuvent, de garder leurs enfants lors de ces journées.

**Afin de nous permettre de déterminer le nombre d'encadrants, il est impératif d'informer le secrétariat de mairie (Mme Corinne GONCALVES) au 02 47 34 27 70 de la présence ou non de vos enfants 48 heures avant chaque grève annoncée.**

Restant à votre écoute, la municipalité souhaite que ce service facilite votre organisation ces jours-là.

Merci de votre compréhension.

Francine GABORIAU

## LES PETITS BOUCHONS

N'oubliez pas de collecter les petits bouchons et merci de les déposer chez M. Jean-Marc GUÉRIN - 5 rue des Lilas - 37250 SORIGNY.



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

### URGENT

**Afin de permettre aux directrices des écoles de composer leurs classes et de faire les admissions, pensez à inscrire vos enfants à la mairie dès votre arrivée à SORIGNY.**

### ÉCOLE MATERNELLE

- enfants nés en 2006, 2007 et 2008

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- enfants nés en 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005.

# ASSOCIATIONS

## TÉLÉTHON 2010

**1 240 € a été remis à l'Association Française de Myopathie.**

Une très belle somme car cette année nous n'avons organisé que la traditionnelle marche de nuit.

Malgré le froid et la neige, 80 personnes ont effectué le petit parcours et une centaine ont apprécié la soupe à l'oignon et le vin chaud.

Merci à tous de votre participation et rendez vous cette année les 2, 3, et 4 décembre.

Toutes les associations seront invitées à une réunion de préparation.

Jean-Marc GUÉRIN



## MARCHÉ DE NOËL

Pour la première fois, l'ASS Omnisports section BADMINTON a pris en charge l'organisation du Marché de Noël.

Ces deux jours se sont bien passés. Dans une ambiance chaleureuse, les exposants ont apprécié les repas chauds préparés par PASCAL et le super décor de THEO sur la scène. Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé, conseil municipal et employés, la commune de VILLEPERDUE, la section Badminton, le Père Noël ..., merci également aux exposants d'avoir répondu présents pour remplir notre salle.

**Prenez date : cette année il aura lieu les 26 et 27 novembre, avec l'intention de faire encore mieux.**



Jean-Marc GUÉRIN

## ÉCHO DU CŒUR

Organisé par l'épicerie sociale "l'écho du cœur" située à MONTBAZON un atelier de jardinage "La patate" est ouvert.

- Aux bénéficiaires de l'épicerie sociale, aux personnes en situation d'isolement, aux personnes handicapées ...
- Pour découvrir le jardinage, cultiver un potager, redécouvrir la nature, dans un esprit d'échange et de convivialité.
- À VEIGNÉ en avril.
- "La patate", le jardin pour récolter des légumes, fournir l'épicerie sociale, manger et déguster des légumes sans pesticide et sans engrais ...
- Afin d'aider à la réalisation du projet, nous sommes preneurs de vos dons d'outils de jardinage à main.

Renseignements auprès de :

- Dominique BOURBON ☎ 06 31 28 24 85
- Isabelle BONTOUX ☎ 06 42 08 35 76



# NOS ASSOCIATIONS... DATES À RETENIR

## »» Cérémonies

- Journée des Déportés le 24 avril,
- Commémoration du 8 mai,
- Commémoration du 18 juin.

## »» Association Badminton

L'ASS Omnisports section BADMINTON organise **les 21 et 22 mai un tournoi-loisir** ouvert aux jeunes le samedi après midi, et le dimanche aux adultes. Les clubs de MONTBAZON, SAINTE-MAURE, RICHELIEU et SAINT-BRANCHS sont invités. Ce ne sont que des rencontres en double, dames et hommes le matin, et doubles mixtes l'après midi. L'entrée est gratuite, ouverte à tous, avec restauration sur place. Alors si vous voulez découvrir le Bad dans un club sympa, et de haut niveau ! ! ! !, venez nous voir. Si vous avez envie de pratiquer, il reste des places. Cette année nous avons pris un éducateur Pierre-Emmanuel pour nous donner des conseils. De plus, une fois par mois, nous faisons des rencontres amicales contre SAINT-BRANCHS.

Renseignements : [asbadsorigny@yahoo.fr](mailto:asbadsorigny@yahoo.fr)

## »» La Boule Sorignoise

Dates des concours organisés à SORIGNY :

- le samedi 28 mai,
- le samedi 25 juin,
- le jeudi 14 juillet.

Inscriptions à partir de 13 h 30. Jet du but à 14 h. De même, si vous voulez rejoindre le club, **les entraînements se déroulent tous les vendredis et commenceront le vendredi 1<sup>er</sup> avril à partir de 15 h** et suivant le temps. La carte est de 10 €/an. Elle vous donne droit à participer aux interclubs avec ESVRES et VEIGNÉ. Vous pouvez contacter Mme Claudette PASQUIER au ☎ 02.47.26.23.04.

## »» Les dix doigts

**Samedi 4 juin et dimanche 5 juin : exposition de 10 h à 18 h à la salle des fêtes de SORIGNY.** Exposition des œuvres créées tout au long de l'année par les différents ateliers sur le thème des jardins : des peintures et dessins, des poteries, du modelage, du patchwork, du tricot, point compté et beaucoup d'autres artistes ...

Une tombola sera organisée avec de nombreux lots. Un prix du public sera décerné.

Entrée gratuite pour tous, pour le plus grand plaisir des yeux. Venez vite nous rendre visite.

## »» SIGEMVI

- **Mardi 7 juin** : concert d'élèves de piano, violon et hautbois à la salle des fêtes à 19 h - gratuit.
- **Jeudi 30 juin** : concert de fin d'année scolaire des élèves à la salle des fêtes à 20 h - gratuit.

## »» Drôles en scène

**Nouveau spectacle : Exils**  
À 20 h 30 à la salle des fêtes

- **Vendredi 17 juin,**
- **Samedi 18 juin.**

Tarifs :

- Adultes : 7 €,
- Étudiants : 4 €,
- Enfants mineurs : 2 €.

**Uniquement sur réservations** au ☎ 09 81 12 95 67 et ☎ 06.62.17.25.38 ou [drolesenscene@hotmail.fr](mailto:drolesenscene@hotmail.fr) ou [www.drolesenscene.net](http://www.drolesenscene.net)

## »» Association Sorignoise de Danse

**Jeudi 23 juin** : spectacle de fin d'année de l'association à 20 heures à la salle des Fêtes.

## »» Association des Parents d'Élèves

**Samedi 25 juin** : Kermesse des Écoles pour clôturer l'année scolaire.

Programme :

- stands de jeux,
- buvette
- pâtisseries
- tombola, ...

Venez nombreux et n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ou pour participer à l'organisation de cette fête qui fait briller les yeux de nos enfants.

☎ 02 47 92 28 16 après 18 heures.

## »» Sorigny mon village

**20 Août 2011** marché nocturne à partir de 18 heures au cœur du village :

- \* Animation de rues,
- \* Participation des commerçants, artistes, artisans et producteurs locaux,
- \* Restauration sur place.

# INFORMATIONS

## NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

**M e m o**

**Restaurant "Le Grillon"**

M. Tony PÉGUÉ  
25 rue Nationale  
37250 SORIGNY

**M e m o**

**Boulangerie-Pâtisserie  
Les Délices d'Amandine**

67 rue Nationale  
37250 SORIGNY

☎ 02 47 27 93 73

**M e m o**

**Ch B Services SORIGNY**

Nettoyage - Entretien  
Fleurissement des tombes  
Jardinage

☎ 06 31 08 53 83

**M e m o**

**Sorigny Carrosserie  
Thierry HUARD**

21 rue Nationale  
37250 SORIGNY

02 47 86 35 68

[eurl.huard@orange.fr](mailto:eurl.huard@orange.fr)

**Eurl HUARD**

Vente de véhicules neufs  
et occasions

21 rue Nationale  
37250 SORIGNY

02 47 27 21 62

06 11 46 54 28

**M e m o**

**Garage CHAUVEAU**

Entretien  
Réparations tous véhicules  
Service climatisation

ZA Crétinay  
37250 SORIGNY

☎ / Fax 02 47 26 12 75